

Conseil scientifique de l'Institut CNRS INGENIERIE

Recommandation

Concernant le Développement durable : pratiques et objets de la recherche à CNRS Ingénierie

Contexte :

La direction du CNRS a lancé depuis 2019 plusieurs actions visant à promouvoir le développement durable, tant au niveau des travaux de recherche que des pratiques qui régissent au quotidien l'activité de ses agents. Le CNRS a réalisé dès 2019, à l'échelle de l'organisme, un premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) qui a permis de lancer un plan de transition bas carbone¹. Ce premier bilan a montré que 73% des émissions étaient dues aux achats de matériel scientifique et informatique. Les déplacements professionnels comptaient pour 13% des émissions. Un deuxième bilan carbone², établi en 2022 et tenant compte de l'accroissement des activités de recherche au sein de l'organisme, indique plus précisément que les achats d'équipements scientifiques sont en fait à l'origine de 85% de l'émission des gaz à effet de serre (GES).

La méthodologie de calcul se base sur l'outil GES1Point5 développé par le GDR Labos 1point5³. Le bilan se fonde sur le volume monétaire de l'ensemble des achats réalisés dans les laboratoires. En terme organisationnel, cela se concrétise en 2024 au niveau des délégations régionales par un premier schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables, destiné à favoriser les achats durables par les acheteurs publics. Plus localement, certains laboratoires tendent à accentuer la mutualisation de leurs équipements et s'organisent pour l'achat collectif de consommables.

Pour aller dans le sens de la baisse des émissions de GES, il est capital de mobiliser l'ensemble des acteurs au plus près des laboratoires. Au niveau de CNRS Ingénierie, il s'avère que seules 29 des 112 unités relevant de son périmètre ont effectivement réalisé un BEGES. 71 % des unités ont cependant nommé un référent développement durable. L'exploitation des premiers BEGES montre que les achats d'équipements, gage d'une recherche au plus haut niveau mondial, sont, là encore, le principal poste d'émission de GES. Faute d'une vision plus exhaustive, il est difficile pour CNRS Ingénierie de mener une politique plus structurée, qui doit tenir compte de spécificités marquées par la présence de grandes installations. Il convient donc que la mobilisation soit plus soutenue au niveau des unités, comme préalable à une réflexion sur la pratique des métiers de la recherche comme à un engagement plus fort de l'institut pour mettre en valeur des thématiques de recherche, actuelles ou nouvelles, à l'échelon du CNRS et d'autres grands établissements (France Université, CEA, IFPEN, etc).

¹<https://www.cnrs.fr/fr/actualite/transition-bas-carbone-un-plan-ambitieux-pour-le-cnrs>

²<https://www.cnrs.fr/fr/actualite/le-cnrs-calcule-son-deuxieme-bilan-carbone>

³<https://www.cnrs.fr/fr/actualite/gdr-labos-1point5-analyser-et-reduire-lempreinte-carbone-de-la-recherche>

Recommandations :

Afin de mener une action forte au niveau du développement durable, tout en évitant d'impacter la qualité des recherches, le Conseil Scientifique d'Institut de CNRS Ingénierie recommande :

- que la direction de CNRS Ingénierie mobilise l'ensemble de ses unités pour disposer d'un BEGES global pour l'Institut ;
- que les unités soutiennent et reconnaissent leur référent développement durable dans la réalisation des BEGES, dont les résultats doivent être communiqués ouvertement (lieux de vie, assemblée générale, newsletters, etc) ;
- que les référents développement durable soient coordonnés nationalement, afin de partager les bonnes pratiques (lors d'une rencontre annuelle, par exemple) et pour tenir compte des spécificités propres à CNRS Ingénierie ;
- que des plans d'action soutenus par CNRS Ingénierie en faveur du développement durable soient mis en place dans les unités d'ici à 2 ans ;
- que soient définis des indicateurs caractérisant les thématiques de recherche actuelles et futures liées au développement durable au sein du CNRS Ingénierie, ainsi que d'une méthodologie capable d'évaluer leur impact environnemental.

Vincent Laude

Président du CSI CNRS Ingénierie

Recommandation adoptée le 11 novembre 2024

19 votants : 19 oui, 0 non, 0 abstention.

Destinataire :

- M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de l'Institut CNRS Ingénierie.

Copie à :

- - Mme Martina KNOOP, directrice de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires.(MITI)
- Mme Blandine De GEYER, référente nationale développement durable du CNRS.
- Mme Maria-Pilar BERNAL ARTAJONA, directrice adjointe scientifique de l'Institut CNRS Ingénierie, Section 8.
- Mme Anne-Christine HLADKY, directrice adjointe scientifique de CNRS Ingénierie, Section 9.
- M. Fabien GODEFERD, directeur adjoint scientifique de l'Institut CNRS Ingénierie, Section 10.
- Mme Anne-Marie GUE, directrice adjointe scientifique de l'Institut CNRS Ingénierie, en charge de l'interdisciplinarité.
- M. Franck MOLINA, directeur adjoint scientifique de l'Institut CNRS Ingénierie, en charge des innovations et plateformes.
- M. Abdellilah SLAOUI, directeur adjoint scientifique de l'Institut CNRS Ingénierie, responsable de la cellule Énergie du CNRS.
- M. Karam SAB, délégué scientifique en charge de la prospective de l'Institut CNRS Ingénierie.
- Mme Myriam SAADE, responsable scientifique en charge de l'évaluation de l'impact environnemental des projets de l'Institut CNRS Ingénierie.
- M. Vincent GERBAUD, référent développement durable de l'Institut CNRS Ingénierie.